

*Un consensus difficile*

# Un programme de l'habitat pour un pays sans crise

*Si la région marseillaise ne connaissait nulle crise du logement, le Programme Local d'Habitat concocté par la communauté urbaine aurait des objectifs normaux. Malheureusement, la crise du logement frappe de plus en plus.*

« **J**E ne présente ce rapport que pour favoriser l'aboutissement rapide d'un Plan Local de l'Habitat. Mais je ne peux que souligner que si le document est plein de bonnes intentions, il pêche par manque de précision », introduit Francis Allouch, président délégué. D'emblée, le ton est donné concernant ce document destiné à donner les orientations en matière de logement pour les années à venir dans les villes de la communauté urbaine.

Après un diagnostic rendu public lors de la conférence sur le logement orchestrée en grande pompe le 28 avril dernier, les élus communautaires devaient s'exprimer sur le plan d'action. Trois enjeux ont été définis (optimiser, diversifier et mieux organiser) déclinés en trois objectifs (accompagner la croissance, diversifier l'offre et requalifier le parc existant, et assurer la mise en œuvre d'un parcours résidentiel).

Rappelant que 20 000 demandes de logements sociaux ne sont pas honorées, que les 68 700 appartements HLM sont dans un état vieillissant et sont concen-

trés dans 3 arrondissements au Nord de Marseille, Frédéric Dutoit a souligné que « les objectifs proposés sont sans rapport avec la crise du logement » et que « la CUM ne semble avoir pour seul objectif que de se mettre à l'abri de la loi Solidarité et renouvellement urbain ». Les récentes corrections annonçant 20% de logements sociaux dans tous les projets à 20% dans le projet de chaque commune, font aussi dire à l'élu communiste que « l'enjeu essentiel de mixité a été contourné ». A l'exception de Georges Rosso, maire du Rove, le groupe communiste a donc voté contre ce rapport.

Même vote chez le groupe socialiste qui outre « l'insuffisance des objectifs » s'interroge sur « la part de neuf et de réhabilitation, non précisée » par la voix de Patrick Mennucci, qui remarque aussi la « fâcheuse tendance à confondre les prix maîtrisés avec le logement social ». Dernière inquiétude : « Le fait que cela s'appuie sur chaque ville et qu'il y ait autant de politiques que de communes et non une politique

intercommunautaire ». Le fait est d'importance car, en matière de construction ou d'attribution de logements sociaux, les maires subissent parfois des pressions des électorales leur faisant confondre intérêt particulier et intérêt général.

Si Danièle Servant s'est inscrite en faux contre les critiques émises, elle a cependant reconnu les faits dans le détail. Oui, les projets mêlent neuf et réhabilitation car « les objectifs du PLH sont de logement et non de construction ». Oui les logements sociaux produits « plus de 1 000 aujourd'hui, comprennent aussi des PLS que vous confondez avec le logement intermédiaire ». Justement l'opposition lui reproche ces Prêts locatifs sociaux qui génèrent un prix au m<sup>2</sup> supérieur à un PLUS (à usage social) par exemple. Et oui, ce PLH est « ce qui est remonté des communes ». Ce qui est bien la preuve que ce sont deux logiques politiques qui s'affrontent. Les mêmes faits provoquent des analyses différentes.

**Angélique SCHALLER**